



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAUCLUSE

LE PRESIDENT

Dossier suivi par Anne
MEYER-VALE – Responsable
Pôle Territoire Eau et
Environnement

Sylvie AUGIER, Ludovic AUGIER
Gaec Domaine de Séoule
Les Bassaquets

84490 St Saturnin les Apt

AVIGNON, le 18/04/2013

Chambre d'agriculture Vaucluse
Site Agroparc
84912 Avignon cedex 9
Tél : 04 90 23 65 65
Fax : 04 90 23 65 40
accueil@vaucluse.chambagri.fr

Objet : création d'une serre photovoltaïque

Madame, Monsieur,

Suite à notre rencontre du 9 avril dernier, au cours de laquelle vous m'avez fait part de votre projet de création d'une serre photovoltaïque de 2,22 hectares sur un terrain agricole au sein de votre exploitation, sur la commune de Saint-Saturnin-les-Apt (84490), et au vu des informations complémentaires très complètes que vous avez apportées à mes services sur les productions envisagées dans la serre, je tiens à confirmer l'intérêt que porte la Chambre d'agriculture de Vaucluse à votre projet, qu'il me tient à cœur de voir aboutir dans les meilleurs délais.

Les serres photovoltaïques développées dans d'autres départements, notamment dans le sud-ouest de la France, permettent déjà de créer des références technico-économiques établissant la faisabilité et la rentabilité d'un certain nombre de productions maraîchères et horticoles (légumes verts, salades, asperges, petits fruits...)
Concernant d'autres productions maraîchères et fruitières traditionnelles du Vaucluse, les serres photovoltaïques, s'il est clair qu'elles ne viendront pas concurrencer les outils des serristes spécialisés, à la pointe de la technologie, tournés vers une production intensive optimisée, notamment en hors-sol, m'apparaissent en revanche comme une solution très intéressante en alternative à la production de plein champ, comme c'est le cas de votre projet.

En effet, un tel équipement

- apporte une protection contre les aléas climatiques et sanitaires, ce qui est essentiel notamment en agriculture biologique,
- permet, grâce à la mise hors-gel toute l'année, un allongement très significatif de la période de production sur une gamme étendue de produits, répondant ainsi à une attente forte du consommateur en circuit court, à qui vous destinez 100 % de votre production,
- vous offre une superficie suffisante pour assurer une rotation optimale des cultures et l'introduction d'engrais verts dans les assolements,
- vous permet d'envisager la création de deux emplois permanents et nombre d'emplois saisonniers, liés au développement de la production maraîchère,
- améliore considérablement vos conditions de travail et celles de vos salariés,
- optimise l'irrigation, qui dans votre cas est assurée grâce à une retenue collinaire, et permet la récupération des eaux de pluie,
- vous permet de contribuer à l'effort global de production d'énergies renouvelables, et d'améliorer le bilan carbone de votre exploitation,
- vous permet d'accéder à un équipement performant, grâce à un montage financier innovant,
- vous assure un entretien de la serre très régulier, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'impact esthétique de la serre dans le voisinage, à long terme (par ailleurs peu impactant, du fait de l'emplacement retenu).

La nécessité de cette serre photovoltaïque pour votre exploitation me semble incontestable. Sans cet outil, le développement de la production maraîchère bio par votre exploitation ne pourrait que rester très limité et incapable de répondre aux besoins des marchés locaux très demandeurs.

Je note avec satisfaction votre projet de consacrer une partie de la serre à des essais agronomiques, et je vous invite à évoquer avec vos conseillers de la Chambre d'agriculture la mise en place d'un suivi technico-économique de l'ensemble de votre projet.

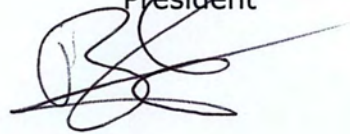
Je compte sur vous pour me tenir informé de la suite qui sera donnée aux démarches qu'il vous reste à entreprendre pour faire aboutir votre projet, dont les délais sont contraints, je l'ai bien compris, par la date de limite de dépôt des candidatures au prochain appel d'offres régional concernant les projets photovoltaïques.

N'hésitez pas à contacter les services de la Chambre d'agriculture de Vaucluse pour toute question complémentaire.

Dans l'attente de voir se concrétiser votre projet et vous renouvelant l'assurance de mon soutien à cette entreprise,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

André BERNARD
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.